Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 19/12/2025 à 14h51
Réference de l'AR : 002-200045979-20251210-AE_MS_03-CC
Affiché le 19/12/2025 ; Certifié exécutoire le 19/12/2025

Marché de Fournitures Courantes et Services

MARCHE SUBSEQUENT N°1 PASSE SUR LE FONDEMENT DE L'ACCORD-CADRE N°2025-07

LOT 3 : Acheminement et fourniture de gaz naturel pour les points de livraison sur le périmètre du gestionnaire de réseau de distribution GRDF.

Acte d'Engagement (A.E.)

Acheminement et fourniture d'électricité et de gaz naturel

Pouvoir adjudicateur :

Groupement de commandes dont les membres, prenant part à cette consultation, sont listés en annexe de l'acte d'engagement de l'accord-cadre et dont le coordonnateur est l'Union des secteurs d'énergie du département de l'Aisne (USEDA)
ZAC Champ du Roy - Rue Turgot - CS 90666 - 02007 LAON
03 23 27 15 80 / contact@useda.fr

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 19/12/2025 à 14h51
Réference de l'AR : 002-200045979-20251210-AE_MS_03-CC
Affiché le 19/12/2025 ; Certifié exécutoire le 19/12/2025

territoire d'énergie AISNE

SOMMAIRE

SOMMAIRE 2
1. OBJET ET FORME DU MARCHE SUBSEQUENT 3
2. IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR 3
3. CONTRACTANTS 4
4. DUREE DU MARCHE 5
5. PRIX 6
6. PAIEMENT 6
7. AVANCE 7
8. SIGNATURE DE L'OFFRE ET ACCEPTATION 7
9. CONTROLE DE LEGALITE ET NOTIFICATION 7

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 19/12/2025 à 14h51
Réference de l'AR : 002-200045979-20251210-AE_MS_03-CC
Affiché le 19/12/2025 ; Certifié exécutoire le 19/12/2025

1. OBJET ET FORME DU MARCHE SUBSEQUENT

Le présent marché subséquent est passé sur le fondement de l'accord-cadre n°2025-07, relatif à l'acheminement et la fourniture d'électricité et de gaz naturel pour les besoins propres de chaque membre du groupement de commandes.

Le présent acte d'engagement concerne le premier marché subséquent afférent au lot 3 de l'accord-cadre :

LOT 3	Acheminement et fourniture de gaz naturel pour les points de livraison sur le périmètre du gestionnaire de réseau de distribution GRDF.

Il s'agit d'un marché subséquent de fournitures mono-attributaire sans minimum et sans maximum pris en application de l'accord-cadre.

2. IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Représentant du pouvoir adjudicateur
Union des secteurs d'énergie du département de l'Aisne (USEDA) ZAC Champ du Roy - Rue Turgot - CS 90666 - 02007 LAON 03 23 27 15 80 / contact@useda.fr Représenté par son Président, Monsieur Jean-Claude BEREAUX Agissant en tant que coordonnateur du groupement de commandes dont les membres, prenant part à cette consultation, figurent en annexe de l'acte d'engagement de l'accord-cadre.

Comptable assignataire des paiements et à qui les nantissements seront signifiés :
Le comptable de chaque membre du groupement (annexe de l'acte d'engagement de l'accord-cadre).
Les personnes habilitées à représenter chaque membre pour les besoins de l'exécution du marché sont :
Le représentant légal de chacun des membres du groupement de commandes.
Ordonnateur :
Le représentant légal de chacun des membres du groupement de commandes.
Personne habilitée à donner des renseignements prévus à l'article R.2191-60 du Code de la commande publique :
Le représentant du pouvoir adjudicateur de chaque membre du groupement de commandes (annexe de l'acte d'engagement de l'accord-cadre).

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 19/12/2025 à 14h51
Réference de l'AR : 002-200045979-20251210-AE_MS_03-CC
Affiché le 19/12/2025 ; Certifié exécutoire le 19/12/2025

3. CONTRACTANTS

Signataire

Nom :	ARQUEY
Prénom :	Cyril
Qualité :	Responsable Pôle AOP

☐ Signant pour mon propre compte

☒ Signant pour le compte de la société

☐ Signant pour le compte de la personne publique prestataire

et

☒ Agissant en tant que prestataire unique

☐ Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après

☐ Solidaire ☐ Conjoint

Prestataire individuel ou mandataire solidaire du groupement (cotraitant n°1)

Raison sociale :	S.A.S PROXELIA
La société est une PME*	x Oui □ Non
Numéro SIRET :	493 170 252 00032
Adresse **correspondant au numéro SIRET** :	128 rue de Beauvais
Code postal :	60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE
Bureau distributeur :	
Téléphone :	06 07 72 64 62 / 06 78 85 99 90
Fax :	
Courriel **valide pour tout échange dématérialisé en cours de procédure** :	a.perrier@proxelia.fr / c.arquey@proxelia.fr
Numéro au registre du commerce :	493 170 252 R.C.S. Compiègne
Ou au répertoire des métiers :	
Code NAF/APE :	35.14Z

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 19/12/2025 à 14h51
Réference de l'AR : 002-200045979-20251210-AE_MS_03-CC
Affiché le 19/12/2025 ; Certifié exécutoire le 19/12/2025

En cas de groupement, cotraitant n°2 Raison sociale PME : ☐ oui ☐ non **Numéro SIRET :** **Adresse (correspond au n° Siret) :** Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	***Cotraitant n°4*** Raison sociale : PME : ☐ oui ☐ non **Numéro SIRET :** **Adresse (correspond au n° Siret) :** Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :
Cotraitant n°3 Raison sociale : PME : ☐ oui ☐ non **Numéro SIRET :** **Adresse (correspond au n° Siret) :** Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	***Cotraitant n°5*** Raison sociale : PME : ☐ oui ☐ non **Numéro SIRET :** **Adresse (correspond au n° Siret) :** Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :

** PME : définition INSEE : La catégorie des petites et moyennes entreprises (PME) est constituée des entreprises qui occupent moins de 250 personnes, et qui ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.*

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières (CCP) de l'accord-cadre, du Cahier des Clauses Spécifiques (CCS) du marché subséquent et des documents qui y sont mentionnés, et après avoir produit les documents et attestations visés aux articles R2143-6 à R2143-10 du Code de la commande publique,

M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations demandées sur la base de mon offre.

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres indiqué dans la lettre de la consultation.

4. DUREE DU MARCHE

Le présent marché subséquent entre en vigueur à la date de sa notification au titulaire.

La fourniture et l'acheminement de gaz naturel s'exécutent à compter du 1er janvier 2026 inclus sauf mention contraire dans la liste des points de livraison fixée en annexe de l'acte d'engagement (colonne « Date d'intégration du PDL dans le marché »).

Les prestations d'acheminement et de fourniture de gaz naturel prennent fin à la date d'achèvement du marché, soit le 31 décembre 2028 inclus.

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 19/12/2025 à 14h51
Réference de l'AR : 002-200045979-20251210-AE_MS_03-CC
Affiché le 19/12/2025 ; Certifié exécutoire le 19/12/2025

5. PRIX

Le contenu, la structure et la forme des prix sont précisés aux articles 5.1 et 5.2 du CCP de l'accord-cadre et 4 du Cahier des Clauses Spécifiques (CCS) des marchés subséquents.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 5.3 du CCP de l'accord-cadre.

6. PAIEMENT

Les dispositions régissant les modalités de règlement des prestations sont fixées à l'article 6 du CCP de l'accord-cadre.

Le membre se libèrera des sommes dues au titre du présent marché subséquent en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes désignés ci-après :

Compte n°1 : S.A.S PROXELIA

Titulaire du compte :	S.A.S PROXELIA
Etablissement :	……
Agence :	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE
Adresse :	C.A.E SENLIS
N° du compte :	95240800135
Code Banque :	18706
Code guichet :	00000
Clé RIB :	01

Compte n°2 : ……

Titulaire du compte :	……
Etablissement :	……
Agence :	……
Adresse :	……
N° du compte :	……
Code Banque :	……
Code guichet :	……
Clé RIB :	……

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 19/12/2025 à 14h51
Réference de l'AR : 002-200045979-20251210-AE_MS_03-CC
Affiché le 19/12/2025 ; Certifié exécutoire le 19/12/2025

7. AVANCE

Le titulaire a la faculté de renoncer au versement de l'avance prévue à l'article 6.5 du CCP de l'accord-cadre :

☒ Je renonce au versement de l'avance.

☐ Je ne renonce pas au versement de l'avance.

8. SIGNATURE DE L'OFFRE ET ACCEPTATION

Le candidat	**Le pouvoir adjudicateur**
Fait à Margny-Lès-Compiègne Le 13/11/2025 Le(s) contractant(s) (Cachet(s) et signature(s)) PROXELIA SAS 128, rue de Beauvais 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE Tel : 03 67 18 00 00 SIRET : 493 170 252 00032 - RCS Compiègne - APE 3514Z	Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement, Fait à Laon Le ……/……./2025 Le Président de L'USEDA (Cachet et signature) Jean-Claude BEREAUX 2025.12.16 16:20:49 +0100 Ref:10087623-15210028-1-D Signature numérique le Président Jean-Claude BEREAUX

9. CONTROLE DE LEGALITE ET NOTIFICATION

Contrôle de Légalité *(cadre réservé aux services du Contrôle de Légalité)*

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 19/12/2025 à 14h51
Réference de l'AR : 002-200045979-20251210-AE_MS_03-CC
Affiché le 19/12/2025 ; Certifié exécutoire le 19/12/2025

Notification du marché *(cadre réservé au pouvoir adjudicateur)*
Date et heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire :